

## **PROCES VERBAL DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**

Séance de Conseil Municipal du 25 juillet 2011 à 20 h30, en session ordinaire  
Présidence de Monsieur Serge MAYOUD, Maire  
Une convocation a été adressée à chaque conseiller municipal en date du 20/07/2011.

Présents : M. Serge MAYOUD, M. Jean Michel MERLE, Mme Régine TERRAILLON, M. André BOUTEILLE, M. Georges FLACHARD, Mme Anne DUCREUX, M. Christian MOLLARD, M. Robert ROCHE, M. Maxime BERNE, M. Pierre Olivier CHAMBEYRON, Mme Monique GUILLAUMOND, Mlle Estelle JACQUEMOT, Mme Carole DI-QUINZIO, M. Grégory DUSSUD, M. J. Marc BEFORT, Mme Jacqueline VERINE, M. Eric GONZALEZ, M. Claude COLOMB, M. Bernard BONNASSIEUX, M. Laurent MIOCHE.

Absents excusés : Mme Colette DUCHENE, M. Fabrice PARMENTIER LESAGE, M. Jacques EGASSE

Secrétaire de Séance : Mme Monique GUILLAUMOND.

### **MO/11-07**

Le procès-verbal de la réunion du 16 juin est adopté à l'unanimité.

#### **1. ARRET DE PROJET DE RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

M. le Maire rappelle au Conseil municipal les conditions dans lesquelles la révision du plan local d'urbanisme (PLU) a été élaborée, et à quelle étape de la procédure elle se situe. Il rappelle les motifs de cette révision, les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable (PADD), et précise quelles seront, pour chacune des zones, les règles d'urbanisme applicables. Après avoir délibéré, le Conseil municipal arrête le projet du PLU qui sera consulté dans un délai de 3 mois dans les services associés à cette révision. A l'issue de cette consultation, l'enquête publique pourra être lancée.

#### **2. ZONAGE D'ASSAINISSEMENT - APPROBATION DU PROJET**

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal approuve le plan de zonage d'assainissement. Une enquête publique sera lancée conjointement avec l'enquête publique du PLU.

#### **3. LOTISSEMENT CHENES ET SOLEIL – RETROCESSION DES VOIRIES ET EQUIPEMENTS DES TRANCHES 3 ET 4**

Les travaux de voiries et les équipements des tranches 3 et 4 du lotissement "Chênes et Soleils" sont maintenant terminés.

Le lotisseur souhaiterait rétrocéder cette voirie et ces équipements à la Commune.

Plusieurs villas sont encore à construire sur ces tranches, aussi le conseil municipal, à l'unanimité, refuse la rétrocession des voiries et équipement à ce stade de l'avancement du lotissement.

La rétrocession des voiries et équipements de ces tranches se fera définitivement à l'achèvement du lotissement.

La cession gratuite des parcelles AR 374 – 383 – 379 se fera à ce moment là.

#### **4 - Evolution de la coopération intercommunale – Dissolution du syndicat intercommunal de ramassage scolaire du Pays d'Astrée**

Monsieur le Maire rappelle le courrier de M. le Préfet de la Loire, demandant au Conseil Municipal, dans le cadre de l'évolution de la coopération intercommunale, de se prononcer, dans un délai de 3 mois, sur la proposition de dissolution du syndicat intercommunal de ramassage scolaire du Pays d'Astrée.

Il fait part des diverses discussions concernant cette proposition de dissolution et notamment la délibération du conseil syndical.

Compte tenu du fonctionnement de ce syndicat, de sa fonction de correspondant auprès du Conseil Général sur un secteur géographique important pour l'organisation des transports scolaires (37 communes sont concernées, parfois 1 ou 2 élèves par communes), de ce fonctionnement d'un faible coût dû aux bénévoles sur le terrain et à la participation du Conseil Général, le Conseil Municipal, à l'unanimité refuse la dissolution du Syndicat Intercommunal de transports scolaire du Pays d'Astrée.

## **5. AMORTISSEMENT DES BIENS – COMPTABILITE M49**

Le Conseil Municipal fixe la durée d'amortissement des biens dans la comptabilité M49, eau et assainissement :

- ✓ Réseaux d'assainissement .....60 ans
- ✓ Station d'épuration (ouvrages de génie civil) .....30 ans
- ✓ Pompes, appareils électromécaniques, installations chauffage, ventilation .....15 ans
- ✓ Organes de régulation (électronique, capteurs, etc) ... 8 ans
- ✓ Bâtiments légers (abris...) .....15 ans

## **6. RESTRUCTURATION DU CINEMA – AVENANT AUX TRAVAUX**

Le conseil municipal approuve l'avenant au lot N°9, Siège pour ajouter des fauteuils complémentaires au cinéma.

### LOT N° 09 – Sièges

Marché initial HT : 21 603.12 €

Avenant n°1 HT : 1 358.71 €

Nouveau marché HT : 22 961.83 €

## **8- Rapport des Commissions**

**8-1 : Commission Sport** – Les travaux du stade sont terminés – Bon bilan de la journée d'anniversaire du foot – divers travaux seront à prévoir sur les terrains de hand et de basket.

**8-2 : Commission Culture et patrimoine** – CR de la réunion du 12 juillet sur l'aménagement global du Boug : présentation des différentes séquences envisagées et orientations générales d'aménagement.

Les séquences, études de secteurs précis à l'intérieur du Bourg, sont définies par l'analyse de plusieurs critères:

- Le flux routier et carrefours
- Le stationnement
- Les liaisons douces ou modes doux tels piétons et/ou cycles
- La topographie et la végétation

A la suite de cette étude, une réflexion sur les projets de modification de circulation prévue en septembre, Rue de la République, est posée.

Bons échos du bulletin municipal et de l'évolution de sa présentation. La commission envisage de continuer dans cette voie. Le prochain thème du bulletin devrait être l'eau.

L'abri de la loco, aux grands places est terminé. Un éclairage sera prévu.

Les panneaux prévus le long du circuit pédestre du monorail ne pourront pas être posés pour l'arrivée des Irlandais, le 29 juillet.

La Communauté de Communes a voté une subvention de 20 000 € pour les équipements du cinéma, sonorisation particulièrement. Cette salle pourrait, en effet offrir un lieu de réunions et colloques divers sur le territoire de la Communauté de Communes.

La fresque du cinéma est terminée. La finition du sous bassement reste encore à définir. Un affichage sera prévu sur cette façade.

Il est à signaler que 45 personnes viennent régulièrement au centre multi média.

**8-3 : Commission environnement** – Il est à constater que l'analyses des rejets de la station dans la rivière sont conformes.

Des changements de matériel sont à prévoir à la station d'épuration (filtres à bandes, moteurs de rouleaux...).

CR du rapport des déchets ménagers.

Des travaux sont réalisés dans le cadre du SMAELT chez Barraux, Ronze etc...

La 3<sup>ème</sup> et dernière phase du diagnostic réseau devrait être rendue en septembre.

### **8-4 : Commission services et relations –**

La commission voirie et environnement s'est réunie pour prévoir l'aménagement des abords de la salle d'animation (modification de l'accès, élagage, voir coupe d'arbres gênants...).

L'ouverture des plis pour le choix du cabinet d'étude qui devra réaliser le diagnostic accessibilité est fait. Des différences de prix importantes ont été constatées. Les devis sont à l'étude.

Lors de la visite de contrôle des cloches de l'église, des travaux à faire ont été signalés. Une demande de devis est en cours.

L'entreprise Techni-Com Givac et Seyve a été retenue pour la réalisation de la chaufferie à l'école primaire. Les travaux seront réalisés en septembre.

Un devis de 21 000€ a été accepté pour le changement des hublots de désenfumage sur le toit de la salle d'animation.

Il serait souhaitable d'envisager des travaux d'entretien à l'étage du gîte de la ferma seigne (peinture, papiers peints...).

**8-5 : Commission social-Ecole** – Le Centre aéré se passe très bien, malgré le mauvais temps, qualité des animations. Il en est de même pour l'AJCM.

L'arrivée importante de bébés est prévue à la crèche en septembre. Le 28 juillet, l'équipe organise un pot convivial de départ en vacances avec les familles, et où la municipalité est conviée.

**8-6 : Commission Voirie** –

Les services techniques réalisent des travaux de voirie importants chemin de Paradis ainsi que vers la décharge de chez Farge.

Le document d'arpentage concernant l'échange de terrain entre la commune et M. Bonnier est terminé. Cette opération pourra être finalisée.

Des possibilités de vente et échanges de terrain peuvent être envisagées pour le projet de réalisation d'une voie allant de la future maison de retraite à la Grange. Restera à définir, l'utilité, le coût, et le tracé de ce projet.

L'anniversaire des 130 ans des sapeurs pompiers est prévu le 10 septembre. Une aide des conseillers est demandée pour palier à la sécurité pendant le défilé.

Une réception pour l'accueil des Irlandais se déroulera en mairie, dimanche midi.

Remerciements du comité des fêtes pour l'aide des services technique pour le bon déroulement de la Fête de la St Jean.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 00

Prochaine réunion de Conseil Municipal, sauf impératif, le 12 septembre 2011 à 20H30 en Mairie